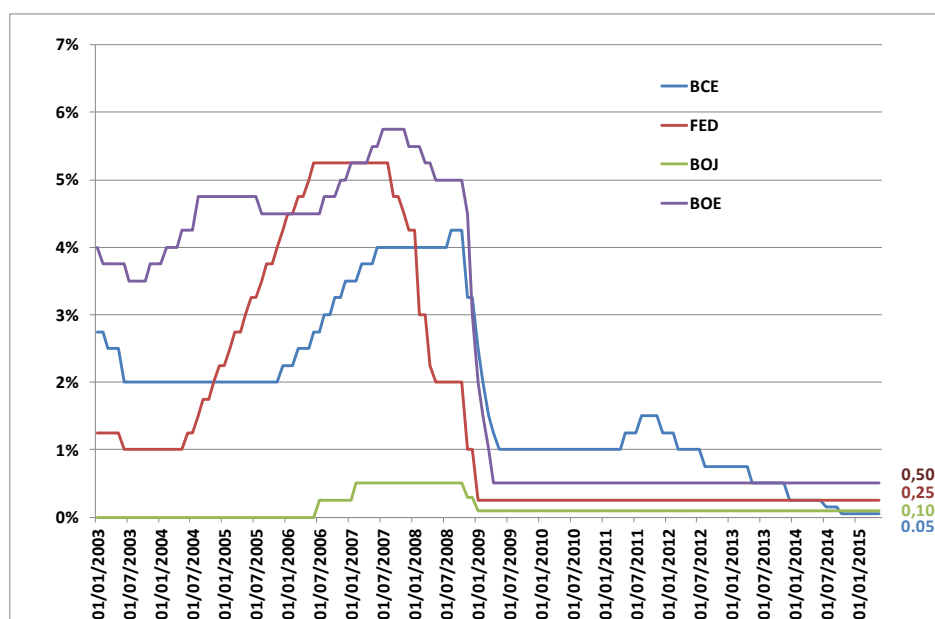


1 - Actualité nationale et internationale

BCE : Taux inchangés et mesures non conventionnelles de politique monétaire

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 3 juin 2015, a décidé de laisser inchangés ses taux d'intérêt directeurs. Par ailleurs, le Conseil est revenu sur les mesures de politique monétaire non conventionnelles : « En ce qui concerne les mesures de politique monétaire non conventionnelles, les programmes d'achats d'actifs se déroulent de manière satisfaisante. Comme nous l'avons expliqué à diverses reprises, nos achats d'actifs, à hauteur de 60 milliards d'euros par mois, devraient être effectués jusque fin septembre 2016 et, en tout cas, jusqu'à ce que nous observions un ajustement durable de l'évolution de l'inflation conforme à notre objectif de taux inférieurs à, mais proches de 2 % à moyen terme. En procédant à son évaluation, le Conseil des gouverneurs suivra sa stratégie de politique monétaire et se focalisera sur les tendances en matière d'inflation, abstraction faite des fluctuations, dans un sens ou dans l'autre, concernant les mesures d'inflation, pour autant qu'elles soient considérées comme transitoires et comme n'influant pas sur les perspectives de stabilité des prix à moyen terme. Nos mesures de politique monétaire ont contribué à un assouplissement généralisé des conditions financières, à une remontée des anticipations d'inflation et à des conditions d'emprunt plus favorables pour les entreprises et les ménages. Les effets de ces mesures se font sentir sur l'économie et contribuent à la croissance économique, à la réduction de la sous-utilisation des capacités de production et à une expansion de la monnaie et du crédit. La mise en œuvre intégrale de l'ensemble de nos mesures de politique monétaire apportera le soutien nécessaire à l'activité économique dans la zone euro, ramènera durablement les taux d'inflation vers des niveaux inférieurs à, mais proches de 2 % à moyen terme et renforcera l'ancrage solide des anticipations d'inflation à moyen et long terme. »

Taux directeur des principales banques centrales



Chômage

France : hausse du nombre de chômeurs de catégorie A

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A s'établit à 3 536 000 en France métropolitaine fin avril 2015. Ce nombre augmente par rapport à la fin mars 2015 (+0,7 %, soit +26 200). Sur un an, il croît de 5,1 %.

Europe : Le taux de chômage à 11,1% dans la zone euro et à 9,7% dans l'UE28

Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,1 % en avril 2015, en baisse par rapport à mars 2015 où il se situait à 11,2 % et en recul par rapport au taux de 11,7 % du mois d'avril 2014. Dans l'UE28, le taux de chômage ressort à 9,7 % en avril 2015, stable par rapport à mars 2015 mais en baisse par rapport au taux de 10,3 % d'avril 2014. Eurostat estime qu'en avril 2015, 23,504 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 17,846 millions dans la zone euro. Par rapport à mars 2015, le nombre de chômeurs a diminué de 126 000 dans l'UE28 et de 130 000 dans la zone euro. Comparé à avril 2014, le chômage a baissé de 1,545 million de personnes dans l'UE28 et de 849 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, le taux de chômage le plus faible en avril 2015 a été enregistré en Allemagne (4,7 %), et les plus élevés en Grèce (25,4 % en février 2015) et en Espagne (22,7 %).

Inflation

Zone euro : hausse de l'inflation à 0,3%

Le taux d'inflation annuel de la zone euro est estimé à 0,3 % en mai 2015, en hausse par rapport au mois d'avril où il était de 0,0 %, selon une estimation rapide publiée par Eurostat. S'agissant des principales composantes de l'inflation de la zone euro, les services (1,3 %, contre 1,0 % en avril) devraient connaître les taux annuels les plus élevés en mai, suivis de l'alimentation, boissons alcoolisées & tabac (1,2 %, contre 1,0 % en avril), des biens industriels hors énergie (0,3 %, contre 0,1 % en avril) et de l'énergie (-5,0 %, contre -5,8 % en avril).

France : légère augmentation

En mai 2015, l'indice des prix à la consommation (IPC) augmente de nouveau légèrement (+0,2 % après +0,1 %). Sur un an, il s'inscrit en hausse pour le deuxième mois consécutif (+0,3 % après +0,1 % en avril).

Banque de France

Prévisions macroéconomiques pluriannuelles

A partir du 4 juin 2015 la Banque de France diffuse deux fois par an des prévisions macroéconomiques portant sur l'année en cours et sur les deux années suivantes. Selon les projections macroéconomiques pour la France effectuées dans le cadre de l'Eurosystème, après trois années de croissance atone, le PIB croîtrait en moyenne annuelle de 1,2 % en 2015 puis de 1,8 % en 2016 et 1,9 % en 2017.

https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/previsions-economiques-juin-2015.pdf

États-Unis

Amélioration du marché de l'emploi

Le rapport sur l'emploi publié le 5 juin fait état de la création de 280 000 nouveaux emplois non agricoles en mai (contre 255 000 attendus). Le chômage a augmenté pour s'établir à 5,5 % en mai.

Chine

Le yuan renminbi rentrera bientôt dans le panier de devises du FMI

Au cours du G7 vendredi 5 juin, les ministres des Finances et banquiers centraux se sont accordés sur la possibilité d'une intégration du yuan renminbi dans le panier de devises du FMI, une fois les études techniques préalables réalisées.

Actualité législative

Arrêté du 20 mai 2015 portant réglementation prudentielle et comptable en matière bancaire et financière en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et dans les îles Wallis et Futuna.

<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030673932>